

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 58 - octobre 2017



Bouger autrement !

ASPHYXIE DES COMMUNES

Par un courrier envoyé à la présidence de la République, l'Association des Maires de France s'inquiète fortement des conséquences des annonces du président en ce qui les concerne car elles affaibliront encore les moyens budgétaires des collectivités et parce qu'elles remettent en cause le principe constitutionnel de la libre administration et de l'autonomie financière des collectivités territoriales.

Questions à Christine Morel, Maire d'Harfleur

En quoi les collectivités sont-elles installées dans une insécurité financière ?

Christine Morel : «L'annulation de crédits à la ruralité (par exemple, refus de subvention pour des travaux à la cuisine centrale), la réduction des contrats aidés (rupture de la parole de l'État), la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des foyers et la réduction des finances locales à hauteur de 13 milliards d'euros sur cinq ans témoignent de la brutalité de la méthode présidentielle et fragilisent les moyens budgétaires communaux tout en actant une perte d'autonomie financière. En effet, la suppression d'une partie des impôts locaux pour 80% des foyers sera compensée à l'euro près mais elle contredit le principe de la libre administration des communes. De plus, cette suppression qui pourrait donner un peu de pouvoir d'achat aux ménages sera contrebalancée par l'augmentation pour tous de la CSG, la baisse des APL. De la poudre aux yeux donc mais de vraies coupes sur les moyens budgétaires des communes avec l'annonce de nouvelles baisses de dotations d'État, et ce après trois années d'austérité sous l'ère Hollande».

Quelles seront les conséquences de cette politique à votre sens ?

C M : «Au final, la politique du président engendrera de graves difficultés pour les communes et donc pour les services aux habitants et les investissements publics. Plus qu'une politique, il s'agit une logique comptable qui ne prend absolument pas en compte la nécessité de présence de services publics, d'investissements pour l'avenir. Cette vision étroite de la fonction publique est à l'envers de l'ambition que la France pourrait avoir pour ses agents publics et les élus : proximité, efficacité, innovation. En coupant les moyens des communes, on n'optimise pas la dépense publique, on détruit la démocratie locale et les services publics. Les besoins seront toujours là demain, mais qui y répondra ? Ce ne sera pas le privé, lui il ne se soucie que de ceux qui ont les moyens car son objectif n'est pas de rendre un service aux gens, son objectif c'est gagner de l'argent.»

Après les années Hollande que pensez-vous de la méthode Macron ?

C M : «Les élus locaux sont stigmatisés de façon récurrente par le pouvoir en place. L'Association des Maires de France a rappelé que les élus sont garants de la cohésion sociale, qu'ils sont en première ligne pour répondre aux attentes quotidiennes des habitants. Lorsque le président dit qu'il y a trop d'élus locaux et qu'ils ont un coût, c'est dénigrer des centaines de milliers d'élus municipaux (alors que l'immense majorité est bénévole) qui au quotidien se dévouent auprès de leurs concitoyens. Ils sont l'âme de la démocratie.

La brutalité et le mépris affiché de la population comme de leurs représentants les élus communaux, sont la marque de ce président aux ordres du patronat, des privilèges et de l'argent.»



Sommaire

Retrospective p.4

Dossier p.8

En détails p.14

Focus p.16

Actu p.17

Infos p.20

Tribunes p. 23

Bulletin d'information de la ville d'Harfleur
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur
Éléonora Hurillon-Ajzenman

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Éric Boucher

Imprimeur : Bemo Graphic
rue des artisans
BP 204
61006 Alençon Cedex

Le mois d'octobre va clore la période festive des 500 ans du Havre. Beaucoup de visiteurs y étaient attendus et sont venus. Harfleur a aussi bénéficié de ce flux car vous avez certainement comme moi entendu parler dans différentes langues ou été interpellés pour un renseignement portant sur notre patrimoine dans notre centre médiéval .

Le dernier grand rendez-vous a aussi permis à 4 jeunes Harfleurais de profiter d'un séjour à bord du Morgenster, voilier faisant partie de la flotte présente lors du rassemblement des Grandes Voiles. Cette expérience a été une réussite et a même déclenché chez certains des projets professionnels.

Mais une saison chassant l'autre, octobre va être aussi le début de notre saison culturelle. Je souhaite que la programmation que nous vous avons concocté vous fasse voyager de par le monde et je vous invite à venir nombreux le vendredi 13 octobre pour son lancement et de profiter de l'exposition street art et du concert « Boule - Quartet ».

Christine Morel
Maire d'Harfleur



Rétrospective

En mémoire des résistants harfleurais



Une trentaine d'élus municipaux, de personnalités et de citoyens harfleurais s'est retrouvée mardi 12 septembre devant la stèle aux martyrs puis devant le monument aux morts afin de se recueillir en mémoire des combattants et résistants ayant contribué à la libération d'Harfleur le 12 septembre 1944.

Dans son intervention, Christine Morel a d'abord évoqué le 12 septembre 1944 : « Attendu impatiemment, les libérateurs du jour furent accueillis comme il se doit, dans une ville parée de bleu, de blanc et de rouge et par une foule euphorique, dans laquelle on pouvait distinguer un mélange de divers sentiments : joie, exaltation, soulagement, émotion, colère, ressentiment. ». Évoquant les années noires de la seconde guerre mondiale et ses cohortes de victimes, Christine Morel a ensuite rendu un vibrant hommage aux résistants et notamment aux résistants harfleurais : « Alors que l'humain nous montrait son plus terrible visage, des femmes et des hommes ont su redonner foi en la nature humaine de par leur bravoure. Vous l'aurez compris, je fais référence ici aux Forces Françaises de l'Intérieur et à l'ensemble des Résistants, qui, par amour des leurs, de leur pays et de la liberté, ont contribué à la libération de leur nation, et ce au péril de leur vie. Je souhaiterais cette année saluer avec émotion la mémoire des six hommes, dont les noms sont inscrits sur notre stèle des martyrs. Leur destin a été brisé, alors que leur vie aurait dû être pleine de promesses : Arthur Fleury, Gabriel Chantelot, Gabriel Caillet, Louis Lefebvre, Gaston Le Borgès et Jules Aubourg. ». La cérémonie, ponctuée du chant des partisans et de la Marseillaise s'est terminée par les dépôts de gerbes de la ville et des associations et partis politiques patriotiques représentés.



50 années d'amitié franco-allemande

50 Jahre französisch-deutsche Freundschaft

Les représentants des villes d'Harfleur et de Lindow ont signé, le 22 septembre, le renouvellement de l'accord de jumelage entre les deux villes datant de 1967. Si les conditions politiques de l'époque (sortie de la seconde guerre mondiale, guerre froide, rideau de fer...) ont bien changé depuis 50 ans, l'amitié et la fraternité, ciment du jumelage entre les deux villes, n'ont fait que se renforcer au fil des ans et des échanges entre les deux cités. Pour marquer, ce nouvel engagement, un arbre de la paix a été planté sur le mail Louis Aragon près de la Forge, par Christine Morel et Danilo Lieske, représentant la ville de Lindow. Les élèves du collège ont ensuite ravi les invités présents par un petit spectacle sur le thème de la vie quotidienne des collégiens français à travers une dizaine de scénettes. Des élèves de primaire et de maternelle étaient également présents autour des travaux exécutés en classes : dessins, travail pédagogique sur l'Allemagne. Le séjour de la délégation allemande à Harfleur a été organisé par le Comité de jumelage qui avait préparé pour nos hôtes un programme riche en visites et en divertissements.



Banco et super Banco gagnants !



Un public de connaisseurs et de fidèles du mythique jeu des 1000€ de France Inter (plus ancien jeu radiophonique de l'hexagone), a fait le déplacement à la Forge pour l'enregistrement de deux émissions passées sur l'antenne de la radio nationale mi septembre. Précédées de sélections, les épreuves ont vu concourir deux binômes de candidates et candidats qui ont rivalisé de connaissances sur des sujets aussi variés que l'histoire, la géographie ou la connaissance des plantes. Chaque équipe a tenté et remporté le « super banco » sous les applaudissements nourris du public. L'animateur de



l'émission, Nicolas Stoufflet a mené de main de maître les enregistrements.

Saurez-vous répondre à l'une des questions du Super banco : « Inventé par le neurologue au 18^{ème} siècle, Franz Gall, en quoi consiste le projet de phrénologie ? »

Réponse : « C'est la définition du caractère et du profil psychologique d'une personne à travers l'étude de la forme de son crâne ». Cette méthode a été heureusement abandonnée depuis... !

Au cœur de l'histoire



Quel succès ! Le colloque « le « havre » avant Le Havre », organisé, dans le cadre des festivités des 500 ans, les 14 et 15 septembre par l'association des Amis du Musée, en association avec la Ville d'Harfleur, de nombreuses associations d'histoire de l'agglomération, l'université et avec le soutien de la Codah, a tenu toutes ses promesses en terme de participation et d'intérêt des sujets historiques évoqués dans le Creuset de la Forge. Lors de la séance d'ouverture, en présence notamment de Jean-Paul Lecoq, député et d'Élisabeth Leprêtre, conservateur en chef des Musées du Havre, Christine Morel a fait part de sa fierté d'accueillir une telle manifestation apportant un éclairage scientifique et érudit sur l'histoire de l'agglomération à travers celle d'Harfleur. Durant les deux journées, pas moins de 12 conférences ont tenu en haleine, les passionnés d'histoire, professionnels ou amateurs. Les Amis du Musée prévoient de publier les actes de ces conférences qui permettront de garder la trace des échanges fructueux. De l'avis de tous, ce fût une grande réussite, notamment par l'éclairage nouveau apporté sur l'histoire de notre ville.

En Bref...

Sortie au Havre

Le Pôle Solidarité de la ville et le CCAS ont permis à une vingtaine de Harfleurais d'effectuer le parcours des 500 ans au Havre lors d'une sortie placée sous le signe du soleil. Découverte des interventions artistiques, du patrimoine Perret et goûter à la plage étaient au menu.

Voitures rétro

Le parking de la Forge avait des allures rétro, dimanche 10 septembre, avec la première édition sur cet espace de la concentration de véhicules anciens organisée par l'association Les voitures rétro d'Harfleur Beaulieu. De l'avis des organisateurs et du nombreux public présent, le lieu est idéal pour ce type de manifestations car il permet d'admirer en toute sécurité les magnifiques véhicules anciens exposés. Retrouvez cette exposition chaque deuxième dimanche matin du mois sur le parking de la Forge.

Le chef du Collège à l'honneur

Bruno Jouen, chef cuisinier du collège Pablo Picasso, lauréat du 1^{er} prix, en mai dernier, du challenge « Bien manger en Normandie » a concouru fin septembre à l'opération « Beaux arts culinaires » à Rouen avec une recette inspirée d'un tableau de Claude Monet « Nature morte au faisan », créée pour l'occasion : ballottine de poulet fermier à la sauce camembert accompagnée de butternut.

Rétrospective

Des jardins et balcons bien fleuris

Christine Morel et la Municipalité ont eu le plaisir de récompenser le 22 septembre dernier, les Harfleuraux ayant participé au concours « Balcons et jardins fleuris 2017 ». Qualifié de « véritable engagement citoyen (...) pour embellir notre ville », les élus ont tenu à remercier chaleureusement la douzaine de familles engagée dans ce concours, chacune ayant rivalisé d'astuces, de goût et d'originalité pour arriver à la présentation florale la plus aboutie. Habitat 76 a tenu également à récompenser ses locataires participant au concours.

Les lauréats 2017 sont :

Catégorie maisons fleuries :

- Prix d'originalité : Mme Cail, rue Gabriel Péri (Beaulieu)
- 1^{er} prix : M. Hervalet, rue de Fleurville (Fleurville)
- 2^{ème} prix : M. Hauchecorne, avenue du Président René Coty (Beaulieu)
- 3^{ème} prix : M. Gréaume, sente Gallois (Centre)
- 4^{ème} prix : Mme Rodriguez, rue des Loisirs (Beaulieu)

Catégorie appartements fleuries :

- 1^{er} prix : Mme Manguin, rue Robert Ancel (Fleurville)
- 2^{ème} prix : Mme Hautot, rue Auguste Renoir (Beaulieu)
- 3^{ème} prix : M. Dufour, rue Arvid Harnack (Centre)
- 4^{ème} prix : Mme Courchai, rue des Caraques (Centre)



Soirée unitaire à la Forge

En marge des manifestations contre la Loi travail, un meeting intersyndical et politique, s'est tenu à la Forge jeudi 21 septembre en présence de plus de 500 personnes. A la tribune, étaient présents des représentants syndicaux de la CGT, de Solidaires ou encore de l'Unef, mais aussi Philippe Poutou, ex-candidat à la présidentielle pour le Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), François Ruffin, député de la France Insoumise (FI), ainsi que Jean-Paul Lecoq, député de notre circonscription (PCF).

Dans l'introduction à la soirée, Christine Morel a notamment remercié les organisateurs de la soirée d'avoir pu réunir, trois représentants de forces politiques différentes et des représentants de plusieurs syndicats. Cette présence, a-t-elle souligné « marque la nécessaire unité de toutes les forces antilibérales pour contrer les attaques du président Macron. C'est une attente forte du peuple de gauche. » Elle a également souligné que face aux baisses successives des finances des communes « nombre d'entre elles, sont au bord de l'implosion financière. Les communes animées par des équipes de la gauche de combat résistent, dénoncent en associant les habitants à ces batailles. Cette bataille

doit aussi s'amplifier dans chaque quartier pour exiger de préserver nos services publics locaux qui forment le lien social dans nos communes. » Christine Morel a conclu son intervention en adressant un message fort aux représentants politiques présents : « Messieurs Lecoq, Ruffin, Poutou, nous sommes tous des névrosés aux passions tristes, des fainéants, des riens, des extrémistes. Nous sommes surtout farouchement opposés à la politique de « Robin des rois », celui qui prend aux pauvres pour donner aux riches. Soyez assurés que nous sommes avec vous dans vos combats à l'Assemblée, dans la rue parce que notre combat est juste, il est celui du partage, de la solidarité. »



Rétro, le Bal à Jo !



En raison du temps incertain, le dernier bal de la saison estivale prévu initialement sur l'aire de jeux de l'école André Gide, s'est finalement déroulé, début septembre, dans le Creuset de la Forge, avec une ambiance néanmoins chaleureuse et festive. Tous les ingrédients d'une soirée réussie étaient en effet réunis : déguisements, musique rétro, buvette et restauration, animation pour les enfants. Une belle réussite qui, malgré le temps morose a su distiller une ambiance toute estivale.



Harfleur fête son patrimoine

Les Journées Européennes du Patrimoine ont rassemblé un large public de visiteurs venus découvrir les richesses du patrimoine ancien, contemporain ou naturel d'Harfleur. Visites commentées du domaine du Colmoulins, de la Forge, du rez-de-chaussée du château, de l'église Saint Martin ou encore des fortifications de la Porte de Rouen, il y avait foule à chaque initiative. Le Musée du Prieuré avait également ouvert ses portes tout le week-end pour faire découvrir son nouveau parcours historique.

La palme de l'opération revient certainement à la balade théâtralisée intitulée « Vol à l'auberge, une énigme au fil des siècles » qui a réuni pas moins de 50 spectateurs. Concoctée depuis des mois par l'ensemble des services culturels, tourisme et patrimoine, en lien avec une « historienne venue spécialement de Paris », Marie-Ange Delacour (tous les personnages étaient en fait joués par des agents de la ville), la ballade a ravi le public présent par les anecdotes insolites dévoilées, par l'humour des acteurs amateurs et par le charme des monuments visités. Une belle façon ludique de découvrir le riche patrimoine d'Harfleur.

Mention spéciale pour Quentin Tavelet et l'association Des Jardins Familiaux qui ont fourni une partie des décors et accessoires.



Transports et circulation à Harfleur : des enjeux essentiels

Les voitures prennent toujours trop de place dans notre environnement, occasionnant une pollution atmosphérique, une nuisance sonore, un aménagement urbain de plus en plus complexe, des risques physiques et, parfois malheureusement, des accidents. Consciente de tous ces inconvénients, la Codah – à l'image de toutes les agglomérations françaises – oriente sa politique des transports en faveur des transports en commun et n'a de cesse d'améliorer un réseau de plus en plus étendu. L'offre de services s'enrichit : bus, LER, tramway jusqu'à Caucriauville, Mont-Gaillard ou la plage, voies douces et d'autres projets en cours. La Municipalité d'Harfleur souhaite aller plus loin en réclamant la gratuité de ces transports pour tous, une proposition qui ne peut contribuer qu'à développer davantage non seulement leur usage, mais préserver aussi un environnement sans cesse dégradé. La question des transports intéresse ainsi la sécurité et la santé de nos concitoyens. Autant dire qu'il s'agit là d'enjeux essentiels. C'est la raison pour laquelle la Municipalité d'Harfleur consulte régulièrement les administrés et organise des réunions de quartiers, autant pour les informer que pour recueillir leurs avis. Car il serait impensable de ne pas consulter une population concernée au premier chef par des décisions qui s'appliquent à elle !

« Associer les riverains à nos décisions est indispensable »

Yoann Lefranc, 2^{ème} adjoint au Maire, en charge du Cadre de vie de la Ville et des quartiers, de la circulation et du stationnement, des transports publics et de la gestion des déchets réclame la gratuité des transports en commun sur l'agglomération et estime nécessaire de consulter les administrés pour toute décision sur la circulation.

Quels enjeux posent la question des transports à Harfleur ?

Yoann Lefranc : Il s'agit de pouvoir prendre en charge le maximum de Harfleurais sur le réseau LIA afin que tous puissent trouver une solution pour circuler sur toute l'agglomération, par un choix d'horaires et de rotations de bus les plus larges possibles sur la commune.

La circulation automobile prend-elle encore trop de place ? La Municipalité souhaite-t-elle favoriser l'accès et l'essor des transports en commun ?

Y L : En termes de pollution de l'air, de circulation trop dense ou de bruit pouvant gêner les riverains, c'est le cas et c'est d'ailleurs le sens de notre action sur la rue St Just : nous avons pris la décision d'interrompre le trafic routier par la pose d'une borne, en concertation avec les riverains et les commerçants locaux lors de réunions de quartiers pour améliorer leur cadre de vie et garantir leur tranquillité. Le dispositif a été mis en place il y a plus de six mois et nous avons déjà des retours positifs.

La consultation des administrés par les réunions de quartiers, notamment au sujet des transports, est-elle l'un des piliers de la politique municipale ?

Y L : Concernant toute modification de circulation ou de stationnement, la concertation est primordiale. On ne peut pas ne pas prendre l'avis et les conseils des riverains pour ce genre de décision. Bientôt, nous mettrons en place rue Robert Ancel un changement de stationnement, avec l'objectif de réduire la vitesse sur cette voie et il nous semblait indispensable d'associer les riverains à cette démarche.

Comment travaillez-vous avec la Codah ?

Y L : En commission à la Codah, nous abordons des sujets touchant toutes les communes de l'agglomération havraise, mais nous faisons également remonter les soucis rencontrés par les Harfleurais que nous représentons. Tout ce qui concerne le transport par bus et aménagement des voies douces (pistes cyclables) est débattu à la Codah tandis que les problématiques



liées à la circulation routière sur la commune d'Harfleur relèvent essentiellement du Département et de la commune.

Réclamez-vous la gratuité des transports en commun sur l'agglomération ?

Y L : Sans arrêt ! En sachant que nous relayons cette demande non seulement pour les plus démunis, mais aussi pour tous : si les transports en commun devenaient gratuits, cela ne pourrait que les développer, fluidifier la circulation et minorer la pollution atmosphérique.

Quels projets la Municipalité prévoit-elle ?

Y L : Pour 2018, l'aménagement de la rue Robert Ancel constituera un test pour les voies de circulation litigieuses. Nous souhaitons avoir un certain retour d'expérience sur ce dispositif pour ensuite mettre en place la même démarche sur d'autres voies de la commune, tenant compte des spécificités de chaque cas.



Quel rôle joue la Codah pour nos transports ?

Tracé des lignes de bus, politique tarifaire, projet de transport par câbles, rénovation des infrastructures... Jean-Sébastien Chaboche, actuellement en charge de la mobilité au sein de la Codah (Direction Qualité de la Vie) va bientôt prendre en charge la direction des déchets au sein de l'agglomération. Il nous détaille tous les champs d'intervention de la Codah dans le secteur des transports au sein de l'agglomération havraise.



Quel rôle remplit la Codah dans l'organisation des transports qui desservent, entre autres, la commune d'Harfleur ?

Jean-Sébastien Chaboche : La Codah est l'autorité organisatrice de mobilité et elle gère notamment l'attribution et le suivi du contrat d'exploitation de délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transport de l'agglomération dont fait partie Harfleur. Une fois le délégataire choisi, sur la base de propositions techniques ou demandes émanant du transporteur, la Codah définit et valide l'organisation des services de transport en commun sur l'agglomération. Cette organisation des services se traduit concrètement par le tracé des lignes, leur amplitude horaire, leur niveau de fréquence sur la commune d'Harfleur. C'est également la Codah qui définit la tarification du réseau de transport en commun de l'agglomération.

La gratuité des transports en communs de l'agglomération havraise, constamment réclamée par les élus harfleurais, est-elle envisageable pour la Codah ?

J-S C : La CODAH est mobilisée pour parvenir à accompagner les personnes en difficulté mais doit aussi veiller à un bon équilibre de ses finances publiques. Les usagers ne paient actuellement que 25 % du coût réel de fonctionnement du réseau de transports. La taxe transport versée par les entreprises de l'agglomération couvre le reste des dépenses. Si la gratuité devait être appliquée, il faudrait que quelqu'un compense la perte de ces recettes issues des ventes de titres de transports aux usagers, soit environ 14 millions d'euros.

Par ailleurs, il faut rappeler que la loi impose aux réseaux de transports urbains que le tarif de l'abonnement pour les personnes à faible revenu ne dépasse pas 50 % du plein tarif. La Codah a déjà fait un effort supplémentaire, au-delà de ce que la loi nous impose, puisque cet abonnement ne coûte qu'à peine 30 % du plein tarif, soit 12,20 euros au lieu des 41 euros.

Pour quelle raison la Codah a-t-elle intensifié la rénovation des quais de bus à Harfleur ?

J-S C : La Codah est engagée dans un schéma directeur depuis 2008, complété en 2015, pour mettre en accessibilité pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite) environ 350 quais du réseau, lesquels représentent 80 % de la fréquentation globale du réseau. Or, les PMR ne désignent pas seulement les personnes handicapées : des personnes âgées, une mère de famille avec une poussette, une personne transportant une valise encombrante, un enfant en bas-âge ayant des difficultés à monter dans le bus constituent autant de situations où il peut être difficile de monter dans un bus et pour lesquelles il est indispensable de rénover ces quais.

Qu'est-ce que la LER ?

J-S C : Outre les lignes de bus 2, 7, 10 et 12, ainsi que certaines lignes spécifiques à la zone industrielle, la ligne ferrée LER fait partie de l'offre de services. L'appellation « LER » -Lézarde Express Régional- vient d'un jeu de mots par rapport à l'appellation des TER (Transports Express Régionaux). La LER a une vocation de desserte urbaine, exploitée par la SNCF, sous l'autorité de la région Normandie compétente pour l'organisation des transports ferroviaires. Dans la mesure où la Codah participe au financement du coût d'exploitation de ce service interne à l'agglomération, elle a obtenu que les titres de transports urbains soient également acceptés sur les LER, en complément des



titres de transports SNCF. Neuf usagers sur 10 sont ainsi titulaires d'un titre de transport urbain et non d'un titre de transport SNCF. Si ce service existait à la fin des années 90, avec une fréquence moindre pour seulement 9 allers-retours par jour, la Région, la SNCF et la Codah se sont mobilisées pour lancer et développer ce service en vigueur depuis septembre 2001. Aujourd'hui, la LER assure 25 allers-retours par jour, reliant essentiellement le Havre à Montivilliers en passant par Harfleur et l'hôpital général Monod et 5 allers-retours par jour se poursuivent jusqu'à Epouville et Rolleville.

Pourquoi le tramway ne peut-il venir jusqu'à Harfleur...

J-S C : Entre Caucriauville et Harfleur, il y a un dénivelé

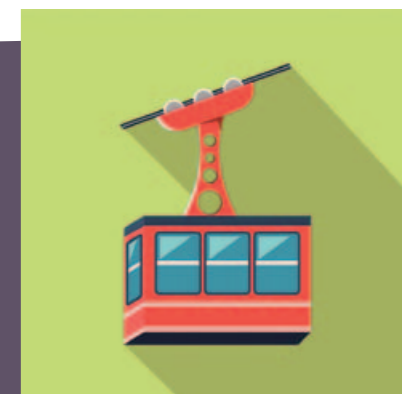
de 80 mètres que ne peut franchir le tramway. Il n'existe pas pour l'instant de projet de prolongement de tramway mais l'hypothèse d'un transport par câbles est à l'étude (voir encadré).

Quel est le principe de l'initiative Drakcar ?

J-S C : Il s'agit de faire se rencontrer les automobilistes qui vont travailler sur la zone industrielle et les personnes qui y travaillent également mais ne possédant pas de véhicule autonome. Les entreprises dont les employés sans véhicule sont susceptibles d'être intéressés par ce service, doivent s'inscrire sur le site www.drakcar.fr et payer un droit pour que leurs employés puissent en bénéficier. De même, les bénéficiaires doivent également s'inscrire sur le site et payer un droit pour ce service, ce qui permet de rémunérer les conducteurs pour les déplacements qu'ils réalisent par le trajet de ces personnes, en porte à porte, sur tout un territoire s'étendant de Fécamp à Lisieux.

Un téléphérique pour relier Harfleur ?

Les élus de la Codah réfléchissent actuellement à un projet de transport par câbles, autrement dit un téléphérique comme ceux qui sont en service en montagne, pour relier Caucriauville à Gonfreville l'Orcher, en passant par Harfleur. Il aurait l'avantage de s'affranchir des obstacles physiques ou naturels (cours d'eau, bassins portuaires, voies ferrées, autoroutes ou falaises) et accélérerait la liaison entre Gonfreville, Harfleur et le centre du Havre, qui constitue le pôle majeur de déplacement sur l'agglomération. « Là où le tramway ne peut pas descendre depuis la ville haute du Havre, un téléphérique pourrait le faire, précise Jean-Sébastien Chaboche. C'est la raison pour laquelle nous avons engagé une étude d'opportunité pour évaluer la faisabilité de ce projet d'axe rapide à l'est de l'agglomération. Les élus n'ont pas encore tranché quant à la poursuite de cette hypothèse dont ils devraient débattre cet automne. »





La circulation sur Harfleur

Concertation par quartiers, radars pédagogiques, éducation routière, sécurisation de la rue Robert Ancel... La politique municipale pour la circulation agit efficacement et au plus près de ses administrés.

Le centre ville ancien comprend principalement un plateau piétonnier en zone 10 ou en zone 30, permettant de pacifier la circulation conjointe des voitures et des piétons. Quasiment toutes les écoles d'Harfleur sont entourées de zones 30, le reste des voies affichant une limite de 50 km/h comme pour toutes les agglomérations. Le radar pédagogique, déployé régulièrement par la ville, témoigne d'un respect des limitations de vitesse observé par la majorité des véhicules à l'exception de quelques chauffards isolés. Enregistrant toutes les données des passages, ce radar transmet des informations chiffrées précises quant à la vitesse et à la fréquence du passage des véhicules, heure par heure. Il représente une aide à la décision pour agir ou non sur des problématiques liées à la circulation harfleuraise.

La concertation des quartiers

Conformément au programme municipal de 2014, des visites de quartiers ont été instaurées, à raison d'un ou deux rendez-vous par mois, pour être au plus près des habitants et recueillir leurs doléances. La dernière vague de réunions s'est déroulée d'octobre 2016 à mars dernier. Parmi les thèmes récurrents au cours de ces onze réunions, est apparue la circulation routière pour

laquelle la Municipalité a décidé de travailler non pas rue par rue, mais quartier par quartier, pour plus de cohérence. Le projet de la rue de Fleurville est en cours et en décembre 2016, s'est achevée la concertation concernant la borne de la rue St Just en centre ville qui est posée depuis mars 2017.

L'éducation routière

Le service piloté par Sylvie Riffelmacher, responsable Secteur Sécurité/Proximité, en charge notamment du transport scolaire, assure la prévention routière mise en place par la Municipalité à destination des maternelles et des primaires : les dangers de la rue, l'apprentissage des panneaux avec un circuit vélo sont enseignés aux écoliers par la police municipale sur le temps scolaire, une fois par an en mai-juin pour les maternelles et en octobre pour les primaires.



Les arrêtés municipaux

En cas de travaux sur la voie publique, le service Proximité/Sécurité éditent un arrêté temporaire de circulation et stationnement pour que les travaux se fassent dans les meilleures conditions. « Lors de travaux sur la voie publique pour lesquels il devient nécessaire de couper la circulation ou de la détourner, nous recevons la demande des Services Techniques, indique Sylvie Riffelmacher, et nous rédigeons les arrêtés en fonction de la voie et de sa typologie ». La circulation peut être alors temporairement interrompue ou le stationnement momentanément interdit.

La sécurisation de la rue départementale Robert Ancel à Fleurville

Dans la mesure où la commune d'Harfleur n'est quasiment traversée que par des routes départementales, les Services Techniques municipaux harfleurais travaillent en lien étroit avec les services départementaux à propos des permissions de voirie ou encore pour les travaux à engager. « Sur les nombreuses départementales qui traversent notre commune, le problème est celui de la vitesse à laquelle les voitures circulent, explique Claire Alain, directrice des Services Techniques de la Ville d'Harfleur. Les limitations de vitesse ne sont pas strictement respectées par les automobilistes, pouvant ainsi mettre en danger les piétons. Or, l'école de Fleurville et le parc Duquenoy se trouvent de part et d'autre de cette voie de circulation, drainant une forte présence d'enfants, de mamans, voire d'assistantes maternelles avec des poussettes qui gravitent dans cette zone. Un accident grave a d'ailleurs eu lieu en mai dernier, un enfant ayant été fauché par un véhicule ». Ce drame a été le point de départ d'une réflexion sur les problèmes rencontrés sur cette voie.

Une réunion publique pour présenter différents projets

Tout d'abord, des problèmes de visibilité ont été identifiés : trop de véhicules stationnés autour des passages piétons empêchaient une visibilité correcte, contraignant les enfants à s'engager sur la voie. Cela a déjà été réglé par la pose de potelets pour désormais interdire le stationnement de chaque côté des passages piétons. Puis, cherchant à réguler la vitesse de la circulation automobile, un projet de chicanes a été élaboré. Le stationnement sera autorisé des deux côtés de la rue et ces chicanes obligeront les véhicules à détourner leur trajectoire et ainsi, à réduire leur vitesse. Ce projet améliorera donc la sécurisation des piétons, créera davantage de places de stationnement et contribuera à la réduction de la vitesse automobile. « En juin dernier, une réunion publique a eu lieu à la salle Duquenoy afin de présenter aux riverains plusieurs scénarii que nous avons élaborés, poursuit Claire Alain. Nous avons recueilli leurs avis et ils se sont déterminés sur une des hypothèses proposées. Nous avons ensuite adressé

une lettre d'intention au Département qui a émis un avis favorable et nous essayons actuellement d'obtenir une subvention. Nous aimerions pouvoir débiter les travaux au début de l'année 2018 ».



Une telle démarche pourrait être reproduite pour d'autres voies de circulation, telle la rue René Coty, pour laquelle il pourrait être également envisagé la création de chicanes. C'est un système qui se pratique de plus en plus. Néanmoins, la réponse doit être adaptée en fonction du profil de la voie de circulation et des problématiques singulières qui y sont posées.

Les voies douces

Un important travail est actuellement engagé avec la Codah pour la création d'un réseau complet de voies douces, réservées à la circulation des cycles et des piétons, projet commun à toute l'agglomération havraise. Une liaison piétonnière et cyclable est désormais aménagée rue de la Gaieté. De même, le chemin du canal Vauban relie la porte de l'Eure et le parc de la Mairie. « Une bonne cartographie de voies douces sur Harfleur est ainsi établie. Cela va d'ailleurs se poursuivre avec un projet sur le domaine du Colmoulins jusqu'à Gournay, (liaison rue Paul Doumer, rue Robert Ancel) conjointement élaboré par la Codah et les services techniques municipaux, ajoute Claire Alain. Ces voies permettent d'allonger les trajets sans voiture. Le réseau n'est pas encore terminé, on ne peut donc pas encore faire une liaison complète sans voiture en direction du Havre par exemple, mais les segments sont de plus en plus longs et nombreux pour agrandir ce réseau de voies alternatives ».



En détail



▶ Saison culturelle 2017-2018 « Aller à la rencontre des cultures du monde »

Le mois d'octobre marque le top départ d'une nouvelle saison culturelle harfleuraise. Axée sur la découverte, elle mettra en lumière une large palette de disciplines artistiques et pratiques culturelles d'horizons divers.

▶ « Le tour du monde en une saison »

Tel est le pari que tentera de relever, cette année, le centre associatif et culturel La Forge ! De la découverte des trésors berbères à celle du jazz – genre musical métissé par nature – en passant par un important sujet d'actualité, celui des migrants, La Forge accueillera toutes les couleurs du monde. Cinéma, musique, danses et expositions diverses rythmeront donc cette nouvelle saison culturelle, sans oublier l'humour avec la venue d'une étoile montant du rire.

Bienvenue à La Forge !

▶ « On ouvre ! »

Parce qu'à La Forge on croit à la chance, l'ouverture de saison aura lieu le vendredi 13 octobre 2017.

Dès 19h, vous êtes conviés au vernissage de l'exposition de **Serial Colorz**. Ce collectif de graffeurs et « street artists » s'emparera de la galerie des Fondateurs pour nous livrer sa vision de la rue, de la ville... et de la vie ! A 20h30, direction la grande salle du Creuset pour le concert de **Boule Quartet**. Artiste multi-facettes aux textes « amusants et pertinents » (c'est lui qui le dit !), Boule n'avait pu clore la précédente saison culturelle harfleuraise en trio, comme cela était initialement annoncé (et on ne lui en veut pas). Aujourd'hui, il revient plus fort et avec un musicien supplémentaire pour donner le « LA » d'une saison que l'on espère à son image : humaine et décalée.

Concert gratuit sur réservation au 02 35 13 30 09

▶ Les premières dates

• Kevin Mfinka « 20 ans sur scène »

Samedi 28 octobre, 20h, l'artiste d'origine africaine célébrera ses 20 ans de carrière sur la scène de La Forge en compagnie de nombreux invités. Avec Kevin, chaque chanson, chaque danse est une invitation au voyage. Instruments traditionnels, acoustiques et électriques rythmeront ce grand « show » de près de 3 heures qui ravira toute la famille. A noter qu'un stage de danse et de percussions sera proposé en journée, à La Forge, avant le concert.

Tarif : de 3,50€ à 8,50€
(selon quotient familial et lieu de résidence)

• La Lice « Magnitude »

Samedi 4 novembre, 18h, place à la danse contemporaine avec « Magnitude » de la compagnie havraise La Lice. Sublimant les sentiments d'impuissance et de colère pour en faire des gestes gracieux, ce somptueux spectacle sera intégralement créé en résidence à La Forge, du 30 octobre au 3 novembre prochains. Un rendez-vous unique à ne pas manquer.

Tarif : de 3,50€ à 8,50€
(selon quotient familial et lieu de résidence)

▶ Que commence le festival !

En décembre 2017, La Forge intégrera le programme du **Ad Hoc Festival**, nouveau temps fort pour les enfants de 2 à 12 ans et leurs familles, qui sillonnera l'agglomération havraise. Fruit de la rencontre entre Le Volcan et les villes de Sainte-Adresse, Harfleur, Gonfreville-l'Orcher, Montivilliers et du Havre, le Ad Hoc Festival proposera 7 spectacles, 37 représentations et même 1 bal, du 16 au 20 décembre prochains.

A Harfleur, La Forge accueillera le spectacle « **Les Enfants c'est moi** » de la compagnie Tourneboulé, le 17 décembre 2017 pour deux représentations à 11h et 17h (des représentations scolaires auront également lieu les 18 et 19 décembre).

C'est l'histoire d'une femme qui n'a pas tout à fait quitté l'enfance et devient maman pour la première fois. Elle vit encore dans le monde merveilleux de son imaginaire et parfois ça déborde !! Elle nous raconte ses premiers pas avec SON enfant, ses premiers faux-pas aussi... Ce conte initiatique, brillamment servi par la clown Amélie Roman et le musicien Tim Fromont Placenti, bouscule joyeusement les stéréotypes pour mieux nous inviter à réfléchir ensemble, adulte et enfant, à la relation qui nous unit. Drôle et impertinent.

Tarif unique 5€
en vente exclusivement auprès du Volcan

▶ Sur un air de jazz...

Deux rendez-vous dédiés au jazz ponctueront le premier semestre 2018 :

• Ioan Streba Trio / 27 janvier / 20h30

Clarinetiste virtuose, Ioan Streba synthétise à lui seul la rencontre entre l'Europe de l'est et la Nouvelle-Orléans. Au sein de son trio, il revisite le répertoire jazz des années 30 en y intégrant des influences manouches. Bluffant !

Tarifs : de 5€ à 12,50€
(selon quotient familial et lieu de résidence)

• Polar Jazz / 2 juin / 20h30

D'un côté, le groupe de jazz Black Bird Quartet, proposant une immersion dans l'univers des cabarets des années 40. De l'autre, les mordus de romans policiers de l'association des Ancres noires. Ensemble, ils vous proposeront un concert exceptionnel ponctué de lectures de polars. Pour cette authentique plongée dans l'atmosphère des films et romans noirs, vous êtes invités à venir costumés en détective privé, femme fatale ou bandit notoire.

Tarifs : de 4€ à 10,50€
(selon quotient familial et lieu de résidence)

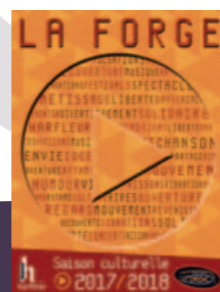
▶ Marine Baousson : la star, c'est elle !

Le 24 mars 2018, à 20h30, La Forge est fière d'accueillir l'irrésistible Marine Baousson. Petite protégée de Bérengère Krief et star montante de la scène humoristique française, Marine rencontre un succès sans précédent avec son one woman show, depuis 5 ans maintenant (elle a notamment remporté le Montreux Comedy Festival en 2012). Complètement déjantée – certains diront explosive – mais indéniablement attachante, cette petite bretonne trouvera à coup sûr une petite place dans votre cœur avec son humour décomplexé et sa bonne humeur communicative. On fait le pari ?

Tarifs : de 6€ à 15,50€
(selon quotient familial et lieu de résidence)

▶ Mais aussi...

- une soirée ciné pop-corn avec **S.O.S Fantômes 1 & 2** / 24 février, dès 17h,
- une journée entière dédiée à la culture berbère (concert, conférence, défilé...) / 10 mars dès 10h,
- une participation aux festivals de cinéma **Du Grain à démoudre** (novembre) et **Les Yeux ouverts** (avril),
- le Festival **Le Bruit des Mots** avec notamment une expo manga et un film d'animation japonais (mai) et bien d'autres surprises



Découvrez le programme intégral de la saison culturelle 2017-2018, disponible à La Forge et dans les différents lieux d'accueil municipaux.



Un nouveau chirurgien dentiste à Harfleur

Comme nous vous l'annoncions dans notre précédente édition, Guillaume Roussel, chirurgien dentiste, s'est installé sur notre commune au Rimbaud rue Paul Verlaine à Fleurville, depuis le 4 septembre dernier. Après la création du pôle médical sur les Courtines, cette arrivée vient conforter le réseau médical harfleuraux.

Quel est votre parcours et où exerciez-vous avant votre arrivée sur Harfleur ?

Guillaume Roussel : J'ai étudié à la faculté de Reims, où j'ai rencontré ma femme qui est Normande. Une fois mes études terminées, je l'ai donc suivie au Havre, où j'exerce depuis 15 ans. J'ai d'abord effectué des remplacements puis je me suis installé en centre ville près du Square St Roch.

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous vous êtes installé sur notre commune ?

GR : Il y en a plusieurs. La première est la mise aux normes et l'accessibilité. Je souhaitais en effet que mon cabinet soit accessible à tous (chose impossible au Havre puisque situé à l'étage). Ici, dans mon nouveau cabinet, toutes les normes d'accessibilité sont respectées. Il été conçu « sur mesure ». J'ai pu concevoir les plans comme je le souhaitais : on y trouve donc une salle d'attente, une salle de soins juxtaposée à une salle de stérilisation, une salle de radio panoramique. Les locaux et le matériel sont neufs, ce qui non seulement me permet de travailler dans des conditions très agréables mais aussi d'apporter un confort à mes patients.

La deuxième raison, tout aussi importante, est que je voulais quitter le centre ville pour m'installer dans un lieu plus calme. Le Village d'entreprises le Rimbaud correspond à toutes mes attentes. L'endroit est calme et facile d'accès : les patients bénéficient d'un parking et du stationnement gratuit, et l'arrêt de bus est situé juste à côté.

Enfin, la ville d'Harfleur se situe à un point stratégique : elle est proche de la campagne mais également du Havre, et je peux donc satisfaire mes patients ruraux comme citadins.

Se rendre au Rimbaud, c'est simple !

Le Village d'entreprises le Rimbaud est situé sur Fleurville. L'accès se fait par le début de la rue Robert Ancel. Par le bus prendre la ligne 7 arrêt la Voûte ou ligne 10 arrêt Engels.

Avez-vous la possibilité d'accueillir au sein de votre cabinet un collègue ?

GR : Tout à fait. Le cabinet dispose d'une seconde salle de soins qui permet l'installation d'un professionnel de santé, tel un médecin, ophtalmologue ou autre, que je serais ravi d'accueillir.

Rappelons que pour prendre RDV, vous avez deux possibilités : par téléphone au 02 35 47 70 02 ou en ligne sur le site doctolib.fr

Doctolib : comment ça marche ?

GR : Cela permet de prendre rendez-vous 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. C'est immédiat, simple et gratuit. Il suffit de trouver votre praticien (en indiquant la spécialité et la ville), de cliquer sur « Prendre rendez-vous » et de choisir la date et l'heure des créneaux proposés :

	dimanche 15 oct.	lundi 16 oct.	mardi 17 oct.	mercredi 18 oct.
11:30		11:30	11:00	09:00
14:00		14:00	11:30	09:30
15:00		15:00	15:30	10:00
15:30		15:30	16:00	11:30

Vous n'avez plus qu'à vous laisser guider pour finaliser votre rendez-vous. Des rappels vous seront envoyés par mail et par sms afin de ne pas l'oublier !



6^{ème} édition du tournoi de Futsal

Le Pôle Éducation Jeunesse et Sport organise le 2 novembre le 6^{ème} tournoi de futsal au stade Maurice Thorez et à la salle de sport René Cance. Le futsal ou football en salle, est créé dans les années 30 par l'Argentin Juan Carlos Ceriani Gravier, directeur d'une auberge de jeunesse en Uruguay à l'occasion de la



première coupe du monde de football. Les équipes sont composées de 5 personnes (4 joueurs et 1 gardien) et les matchs se déroulent en deux mi-temps de 20 minutes chacune.

La 6^{ème} édition du tournoi de Futsal permettra à plus d'une dizaine d'équipe de la région de s'affronter amicalement.

Cette année, seule la catégorie des 12/15 ans sera représentée. Le tournoi se déroulera de 10 h à 16 h le jeudi 2 novembre. Les matchs de poule auront lieu au stade Maurice Thorez et à la salle R. Cance. La finale se déroulera au complexe sportif M. Thorez.

Pour inscrire une équipe :
Service Enfance-Famille 02 35 13 30 89
Les matchs sont publics.

6^{ème} édition du tournoi de Futsal
Jeudi 2 novembre – 10h / 16 h
Salle René Cance et Stade Maurice Thorez

Festival de cinéma à la Forge

Dans le cadre du festival Film Nature et Environnement, la Forge accueillera le samedi 7 octobre la projection de 3 films :

Saisons de Jacques Perrin et Claude Cluzaud – 15 h
Tout public à partir de 5 ans

Les sentinelles de Pierre Pezerat – 17h30 - Adultes
Le potager de mon grand père de Martin Esposito
20h30 – Tout public à partir de 6 ans

L'entrée est gratuite mais une participation financière libre est souhaitée

Le festival est organisé par les associations Artisans du Monde, Le Grain-la-monnaie-locale, Génération durable et Ecochoix.



Festival du Film Nature et Environnement
Le Creuset -La Forge
Samedi 7 octobre
Programme complet sur le site www.ecochoix.tk

Un ouvrage érudit sur l'histoire du Havre... et d'Harfleur



Daniel Leveillard, auteur harfleuraux qui a déjà une trentaine de livres à son actif, vient de publier un ouvrage intitulé LA CREATION DU HAVRE dans lequel il revient sur les raisons de la création du port du havre il y a 500 ans et donc sur le déclin d'Harfleur.

Daniel Leveillard « La création du Havre »
Éditions Lacour
Ouvrage disponible chez l'auteur
1 rue Jean Charcot – 25 €
dleveillard@laposte.net

Une semaine toute bleue !

Du 13 au 20 octobre, Harfleur se met au bleu en participant à la nouvelle édition de la Semaine Bleue, initiative nationale en direction des publics retraités. Animations, débats, thé dansant et sorties rythmeront cette semaine consacrée aux « cheveux blancs ».

JEUDI 5 OCTOBRE

Réunion de concertation
Maison des associations > 14h

VENREDI 13 OCTOBRE

Journée porte ouverte à la Résidence autonomie des 104
> 9h30 / 18 h

Ouverture de la saison culturelle : concert « Boule - Quartet »
La Forge > 20h30

LUNDI 16 OCTOBRE

Sortie à Caudebec-en-Caux
Avec le Comité des fêtes
35 € adhérents – 40 € non adhérents

MARDI 17 OCTOBRE

Journée santé
La Forge > 11h / 15 h

MERCREDI 18 OCTOBRE

Animation intergénérationnelle
RPA des 104 > 14h30 / 16h30

JEUDI 19 OCTOBRE

Après-midi goûter en chanson
Avec Muriel
RPA des 104 > 14h / 18 h – 10 €

VENREDI 20 OCTOBRE

Thé dansant
Avec Régis Suez
La Forge > 14h / 18 h – 5 €



Retrouvez le détail du programme de la Semaine Bleue sur Harfleur dans le programme édité à cette occasion, disponible dans les lieux d'accueils de la ville et à la RPA des 104.

Fête de la scie 2018

Bienvenue aux bénévoles !

Le collectif citoyen « nouvelle formule » s'est réuni mardi 19 septembre, avec pour feuille de route la préparation de la prochaine Fête de la Scie, attendue les 7 et 8 avril 2018. Plus de trente participants, dont plusieurs nouveaux Harfleurais, ont échangé pendant près de deux heures avec les élus et les services de la ville, rivalisant d'idées à mettre en place pour la prochaine édition. Chacun a pu s'inscrire dans les ateliers créés : décoration de la ville, costume, mise en scène des camps médiévaux et nouveauté cette année, l'organisation d'une chasse au trésor. Cette réunion fraternelle et dorénavant mensuelle permet à tous ceux qui sont attachés à la fête d'échanger en toute convivialité. Les élus et services municipaux souhaitent ainsi mobiliser davantage de bénévoles que l'année passée.

Pour rejoindre le collectif, venez participer à la prochaine réunion
Mardi 17 octobre 2017 à 18 heures
salle du conseil municipal (rez-de-chaussée de l'école maternelle F. Dolto - parc de l'Hôtel de ville).
Pour tout renseignement, écrire à fdls@harfleur.fr



Fête de la scie 2018



Promenades et marches

Le collectif « Promenons nous » reprend ses activités début octobre. Si vous désirez découvrir la nature au rythme des saisons, vous êtes attendus les mardi et vendredi matins. Aucune inscription ou cotisation n'est demandée, l'activité est gratuite, chaque marcheur devant cependant être assuré.

Au programme :
Promenade pédestre le mardi matin différents circuits sont proposés sur une distance d'environ 10 kms. La prochaine promenade aura lieu le mardi 10 octobre. Circuit du Colmoulins
Départ 9h place Victor Hugo.
Marche intense le vendredi matin – parcours de 1h30 à 2h sur 8 à 12 kms
Départ à 9h devant la mairie

Pour tous renseignements, contactez le collectif Promenons nous au 02 35 51 86 57
Une brochure détaillant le programme est également à votre disposition dans les lieux d'accueils municipaux

boulangier



MAGASIN
BOULANGER LE HAVRE

MONTIVILLIERS
C.CIAL LA LÉZARDE
Du lundi au samedi : 10h - 19h30

boulangier.com

Vivons la Happy-Technologie !

Programme des animations retraités

Jeudi 5 Octobre :
Réunion de concertation
15h00 à la Maison des Associations

Du 13 au 20 Octobre :
Semaine Bleue sur Harfleur
(cf page spéciale)

Mardi 24 Octobre :
Dictée
14h30 à la résidence des 104

Vendredi 27 Octobre :
Soirée cartes (tournoi tarot, manille...)
20h00 à la résidence des 104

NB : Sorties à venir : pensez à vous inscrire !

Vendredi 3 Novembre 2017
Sortie au Restaurant la sirène
Inscription auprès du pôle accueil population ou du pôle de Beaulieu du Jeudi 12 au Samedi 21 Octobre
Tarif 40 € - 24 Places
Horaires Navette :
18h30 : 4 avenue du Président René Coty
19h00 : Place d'Armes

Jeudi 16 Novembre 2017
Sortie au casino Barrière de Deauville
Repas animé et spectacle
animation musicale, spectacle surprise
Inscription auprès du pôle accueil population ou du pôle de Beaulieu
du Jeudi 5 au Samedi 14 Octobre - Tarif 99 € - 24 Places
Départ unique place d'Armes
Horaires : à confirmer 15 jours avant

*Un calendrier mensuel des animations retraités est disponible à l'accueil de la résidence.
Pour plus de renseignements, contacter le service retraités de la ville au 02 35 45 34 08.*

Un accueil documenté et pratique

L'accueil général de l'Hôtel de Ville vous attend du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h. Vous y trouverez l'ensemble des publications municipales, nombre de brochures débordant de renseignements (Codah, associations, permanences, animations...). Des sacs déjections canines vous y seront donnés gratuitement. Vous pouvez également y apporter vos piles et vos stylos usagés afin de les recycler.



Carnet

Naissances :

08/08/17 TRÉBUTIEN Giulina
09/08/17 LEMOUX Théa
09/08/17 PAYET Nohlan
16/08/17 GUEROULT Charlotte
30/08/17 CANTAIS Tom

Mariages :

02/09/17 REBUT Frank et TRÉBUTIEN Laura
09/09/17 BREUT Kévin et ROSPAPE Solène

Décès :

01/08/17 FOURNIER Pascal
09/08/17 LE MARCHAND Anne-Marie

Nous apprenons la disparition de Jean-Claude Renault qui fût conseiller municipal d'Harfleur entre 1971 et 1977 sous la mandature d'Albert Duquenoy. La Municipalité adresse ses plus sincères condoléances à sa famille.

Risque de perturbation dans les services municipaux

Dans le cadre d'un appel national à un mouvement de grève de 24h des fonctionnaires, le mardi 10 octobre prochain, nous informons les usagers que cet appel pourra entraîner la fermeture ou des perturbations dans l'ouverture et l'accueil des services municipaux. Une information plus détaillée sera communiquée quelques jours avant le mouvement social. Nous vous prions de nous excuser de la gêne occasionnée.

Campagne de mise à jour du cadastre



Monsieur Billard, géomètre au service du cadastre, procédera à des relevés sur certaines propriétés de la ville d'Harfleur entre le 23 octobre et le 24 novembre prochains. Les propriétaires et occupants sont invités à faciliter ces travaux, en l'autorisant à pénétrer dans les propriétés privées (uniquement à l'extérieur des bâtiments) pour y procéder aux constatations et aux mesurages nécessaires à la mise à jour du plan cadastral.

En cas de doute vous pouvez contacter :
le service de la Police Municipale au 02 35 13 30 60
ou les Services Techniques au 02 35 13 30 40

Les ateliers du CCAS

Les prochains ateliers du CCAS se dérouleront :

Atelier couture et décoration
Jeudis 19 et 26 octobre de 14h à 16h

Atelier cuisine
Mardis 10 et 24 octobre de 14h à 16h

Atelier logement
Jeudi 12 octobre : un Noël chic et pas cher de 14h à 16h

Tous les ateliers se déroulent au Point Accueil Jeunes
Rue René Coty (Beaulieu)
Ouverts à tout public sur inscription préalable

Renseignements et inscriptions :
CCAS : 02 35 13 30 84 - ccas@harfleur.fr
ou au Pôle Accueil Population



Info Lia

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramway :
<http://www.transports-lia.fr> ou sur smartphone « LiA les lignes de l'agglomération »

Allo CODAH ?

Gestion des déchets, transports scolaires, les risques majeurs ?
pour toutes questions sur la CODAH, un seul numéro : 02 35 22 25 25
Rendez-vous sur www.agglomeration-lehavre.fr

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10
ou mail :
cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie Delplanque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le **3237**

Urgences

Tél. prioritairement
Samu : 15
Pompiers : 18
Police : 17

Sinon, téléphonez à la mairie au
02 35 13 30 00
Un répondeur vous donnera le nom et le numéro de téléphone de la personne d'astreinte.

Centres de recyclage

à votre service

La Codah met à votre disposition dans agglomération, plusieurs centres de recyclage des déchets.

Sur Harfleur, il est situé en centre ville, impasse de la Forge. Vous pouvez y déposer vos déchets verts, vos encombrants, gravats, vieux matériels ménagers (réfrigérateurs, machines à laver, TV...), huiles usagées ...etc. Les équipes d'accueil vous conseilleront sur les bacs à utiliser pour vos différents déchets.

Attention, tout dépôt sauvage d'encombrants en dehors des centres de recyclage est passible de poursuite et d'une amende de police.

Attention aux faux démarcheurs

La Police Nationale souhaite alerter la population sur la recrudescence des faux démarcheurs venant à domicile proposer différents services (travaux, devis...). En effet, des personnes ou des entreprises mal intentionnées se font régulièrement passer pour un service municipal ou un service public afin de vous proposer des produits ou des services. Il s'agit d'une manœuvre frauduleuse pour gagner votre confiance. Par précaution, ne laissez pas entrer chez vous le représentant d'une entreprise dont vous n'avez pas sollicité vous-mêmes les services.

Dans tous les cas, pensez à demander la carte professionnelle de la personne qui sonne à votre porte.

En cas de doute sur la qualité d'un démarcheur ou si vous rencontrez des abus de ce genre, n'hésitez pas à contacter la Police Nationale (17) ou la Police Municipale (02 35 13 30 60)



Pour la sécurité de tous,

respectez les limitations de vitesse

Chaque mois retrouvez les relevés du radar pédagogique

du 13 juin au 11 juillet 2017

Route d'Orcher

Vitesse limitée à 50 km/h

11 073 véhicules

trafic moyen quotidien 395 véhicules (sur 24h)

trafic moyen annuel 144 175 véhicules

94% des automobilistes respectent la vitesse maximum

1% roulent à moins de 20 km/heure

28 % roulent entre 21 et 30 km/heure

50 % roulent entre 31 et 40 km/heure

15 % roulent entre 41 et 50 km/heure

Vitesse moyenne 41 km /heure



Jardins familiaux : des parcelles sont disponibles

Vous souhaitez cultiver votre potager en famille, profiter de légumes que vous aurez fait pousser, l'association des Jardins familiaux d'Harfleur vous attend. Elle vous propose des parcelles sur le magnifique site de l'ancienne ferme du château du Colmoulins à Fleurville.

Toute personne intéressée par une parcelle de jardin doit s'inscrire par courrier au siège social de l'association :

Monsieur Hémery Didier
Président des jardins familiaux
1 rue du Calvaire 76 700 Harfleur

Prochains conseils

Le prochain conseil municipal aura lieu

Lundi 6 novembre à 18h

Salle du Parc

La séance est publique

**Le prochain conseil communautaire
de la Codah aura lieu**

Jeudi 5 octobre à 18h

Attention, dorénavant, le conseil

communautaire se tiendra au Carré des Docks

La séance est publique

Groupe communiste et républicain

Les collectivités désignées premières coupables de la dette publique !

Mais qu'appelle t-on dépense publique ? Ce sont des services publics mis à la disposition de la population afin de faire fonctionner les écoles, les crèches, les activités culturelles et sportives, des loisirs pour toutes les générations, l'accompagnement social, l'entretien des routes.... De plus, les communes doivent faire face aux désengagements de l'État comme l'arrêt des dotations au titre du Programme de Réussite Éducative pourtant si utile aux enfants en difficulté scolaire ou encore l'informatisation des classes de nos écoles que l'État recommande fortement sans verser le moindre euro. Comment les communes financeront ces dépenses ?

Nous le savons tous, l'État a de quoi financer ces dépenses publiques, il faut juste qu'il sache où aller

chercher l'argent. Nous avons quelques pistes... L'État vient de faire un cadeau de 97 milliards en allègements d'impôt au titre du CICE et notamment pour les grandes entreprises sans contre-parties réelles sur l'embauche de salariés. Ou bien pourquoi ne pas taxer les 56 milliards distribués en dividendes en 2016 par les sociétés du CAC 40 à leurs actionnaires ? Et puis pourquoi modifier l'Impôt Sur la Fortune ? En sortant du patrimoine assujéti à cet impôt les placements financiers, les bijoux de luxe, les chevaux de courses etc...c'est un cadeau de 4 milliards qu'offre le gouvernement aux plus riches !!

Yoann Lefranc

Président du groupe

Groupe socialiste et républicain

La tribune du groupe socialiste ne nous est pas parvenue ce mois-ci

Groupe d'opposition, «Harfleur, bleu marine»

Lors d'un conseil de la CODAH de cette année, a été voté un projet porté par Madame Morel, Maire d'Harfleur.

Il consiste, pour un montant de 12 000 €, en la réalisation de blocs sanitaires à Guédiawaye et Pikine. Ces endroits sont-ils des quartiers de notre municipalité ? Évidemment non ! Ce sont des villes situées dans la banlieue de Dakar au Sénégal.

Cette subvention est directement ponctionnée, au titre de la coopération décentralisée, sur le budget annexe « eau et assainissement », budget autonome en dépenses et en recettes qui doit, de ce fait, être équilibré.

Avec un prix de 4,82 € par m3, l'agglomération havraise, dont Harfleur fait partie, se positionne à la 14e place des tarifications les plus élevées de France. L'augmentation

cumulée de 6,8 % en 3 ans a mis en difficulté de nombreuses familles, à un point tel que la CODAH s'est résolue à expérimenter des tarifs sociaux pour ceux n'arrivant plus à payer cet « or » bleu.

Au lieu de construire des sanitaires au Sénégal financés en partie par les habitants de notre municipalité, il serait préférable que Madame le Maire s'attelle à proposer une diminution du tarif de l'eau afin de rendre au Harfleurais du pouvoir d'achat !

Stéphane Leroux

Président du Groupe

A vos Agendas !

La Forge

Lancement de la saison culturelle 2017/2018
vendredi 13 octobre 19h30

Serial Colorz

Du 13 octobre au 24 novembre

Exposition street art

13 octobre 19h30 : vernissage

Entrée libre

« Boule - Quartet »

Vendredi 13 octobre - 20h30

Concert - Chansons françaises à textes

Entrée gratuite

(réservation conseillée)



À venir en octobre et novembre :

Kevin Mfinka « 20 ans sur scène »

Samedi 28 octobre - 20h

Musique et danse africaines

Tarifs de 3,5€ à 8,5€

Magnitude - Cie La Lice

Samedi 4 novembre - 18h

Musique et danse africaines

Tarifs de 3,5€ à 8,5€

ATTENTION les horaires d'ouverture de La Forge changent à partir du 1^{er} octobre 2017 :

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé au public	14h - 17h
Mardi	10h - 12h30	14h - 17h
Mercredi	Fermé au public	14h - 17h
Jeudi	10h - 12h30	14h - 17h
Vendredi	10h - 12h30	14h - 17h

Les agents des Services Culture, Tourisme et Location de salles vous y attendent pour :

- vos demandes de locations de salles,
- l'achat de billets de spectacles,
- toute demande d'informations touristiques et culturelles...

Renseignements au 02 35 13 30 09

Associations

Don du sang

Mercredi 11 octobre

La Forge - La Taillanderie

Vente de livres - Secours Populaire

Samedi 7 octobre à partir 8h30

La Forge - La Taillanderie

Braderie du Secours populaire

Mardi 17 et mercredi 18 octobre de 8h30 à 12h30 et de 13h30 17h

La Forge - La Taillanderies

Festival du Film Nature et Environnement

Samedi 7 octobre

La Forge - Entrée avec libre participation

Loto Femmes Solidaires

Mardi 24 octobre - Ouverture des portes à 12h30

La Forge

Renseignements, inscriptions et billetterie :
Accueil La Forge 02 35 13 30 09